

FICHE DONNÉES SECURITÉ R.D. 255/2003 DIRECTIVE 2001/58/CE

Version actuelle dès : 031103  
Substitue version antérieure de :  
NOM DU PRODUIT: MAGNUM

Date d'adoption : 03/11/03  
Page :  
1 ( 6)

---

01 IDENTIFICATION PRODUIT ET SOCIÉTÉ

01.01 Nom du produit: MAGNUM  
01.02 Usage: Détergent pour le lavage de linge très souillé  
01.03 Société: PROQUIMIA, S.A.  
Crta. Prats, 6  
08500 VIC (Barcelona)  
01.04 Téléphone de la société: +34.93.883.23.53

---

02 COMPOSITION/INFORMATION COMPOSANTS

N° CAS	N° EINECS	pourcentage poids Description / Risques et conseils de prudence.
1310-73-2	215-185-5	Plus de 30 % Hydroxyde de sodium C / R35
		Moins de 5 % Metasilicate sodique C / R34 / R37
		Moins de 5 % Savons
		Moins de 5 % Tensioactifs anioniques Xn / R22 / R38 / R41
		De 15 à 30 % Phosphates NP
		Moins de 5 % Tensioactifs non ioniques N / Xn / R22 / R41 / R50
		De 15 à 30 % Sels alcalins Xi / R36

---

# FICHE DONNÉES SECURITÉ R.D. 255/2003 DIRECTIVE 2001/58/CE

Version actuelle dès : 031103  
Substitue version antérieure de :  
NOM DU PRODUIT: MAGNUM

Date d'adoption : 03/11/03  
Page :  
2 ( 6)

---

## 03 IDENTIFICATION DES DANGERS

R35 Provoque de graves brûlures.

---

## 04 PREMIERS SECOURS

### 04.01 Contact avec la peau:

Laver abondamment avec de l'eau et du savon neutre, à défaut avec une solution acide diluée. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

### 04.02 Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau borique ou à défaut avec de l'eau abondante pendant quinze minutes. Consulter un médecin.

### 04.03 Inhalation:

Eviter de respirer les poussières.  
En cas de malaise, faire respirer de l'air frais au blessé.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

### 04.04 Ingestion:

Rincer la cavité buccale avec abondante eau, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.

### 04.05 Tél. Hôpital Fernand Widal - Paris:

01.40.05.48.48

---

## 05 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 05.01 Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction sont appropriés pourvu qu'on contrôle son origine et l'environnement. Eau pulvérisée, poudre chimique, dioxyde de carbone, mousse. Eviter que les produits utilisés ne se répandent dans les égouts ou dans les cours d'eau.

### 05.02 Moyens extinction à ne pas utiliser

Aucun connu.

### 05.03 Risques d'exposition:

Non inflammable. Au contact de certains métaux peut dégager de l'hydrogène gazeux.

### 05.04 Equipement protection spécial:

Porter un appareil respiratoire approprié.

---

## 06 MESURES DISPERSION ACCIDENTELLE

### 06.01 Précautions individuelles:

Porter un vêtement de protection approprié (bottes, gants,

Version actuelle dès : 031103  
Substitue version antérieure de :  
NOM DU PRODUIT: MAGNUM

Date d'adoption : 03/11/03  
Page :  
3 ( 6)

---

appareil de protection des yeux/du visage), laver et ventiler convenablement les zones de travail après le rejet accidentel.

06.02 Protection de l'environnement:

Empêcher l'infiltration du produit dans le sol, les eaux superficielles ou souterraines et les systèmes d'égouts. En cas de grands déversements ou de pollution des fleuves et égouts, informer aux autorités compétentes conforme aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.

06.03 Méthodes de nettoyage:

Ramasser le produit et laver la surface avec abondante eau afin d'éliminer les résidus. Traiter les eaux résultantes conformément au règlement applicable aux eaux résiduelles.

---

07 MANIPULATION ET STOCKAGE

07.01 Manipulation:

Utiliser conformément aux indications de l'étiquette ou de la fiche technique, suivre les mesures de protection citées au point 08.02.

07.02 Stockage:

Il est recommandé d'éviter températures d'emmagasinage extrêmes. Conserver le produit bien fermé et dans le récipient d'origine.

07.03 Usages spécifiques:

Pas de mesure spéciale nécessaire.

---

08 CONTRÔLES PROTECTION INDIVIDUELLE

08.01 Valeurs limites d'exposition:

Directive 98/24/CE d'après le RD 374/2001 - Guide de INSHT.  
VLA-EC (Hydroxyde de sodium) = 2 mg/m3.

08.02 Contrôles de l'exposition:

Protection respiratoire:

Porter un masque de protection anti-poussière (FFP1(S)).

Protection des mains:

Utiliser des gants appropriés, résistants aux produits chimiques d'après la norme EN 374 (il est recommandé un degré de protection 6). Consulter les spécifications du fabricant afin de choisir le plus approprié.

Protection des yeux:

Utiliser des lunettes à monture intégrale de ventilation indirecte d'après la norme EN 166.

Protection de la peau:

Porter un vêtement de protection afin d'éviter le contact avec le produit. Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation.

08.03 Contrôles exposition environnement

Formation appropriée du personnel afin d'éviter un impact significatif sur l'environnement. Bonnes pratiques environnementales pour réduire les résidus.

---

Version actuelle dès : 031103  
Substitue version antérieure de :  
NOM DU PRODUIT: MAGNUM

Date d'adoption : 03/11/03

Page :

4 ( 6)

---

**09 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect: Poudre granulaire.  
Couleur: Brune  
Densité apparente à 20°C: 0,90 ± 0,10 g/mL.  
Valeur du pH à 1%: 13,0 ± 0,5.  
Solubilité dans l'eau: Soluble en toutes ses proportions

---

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

10.01 Stabilité: Chimiquement stable si emmagasiné correctement.

10.02 Réactivité:  
Conditions à éviter: Humidité.  
Matériaux à éviter: Au contact des acides forts peut provoquer des réactions violentes ou des explosions. Actions corrosives sur nombreux métaux (aluminium, zinc, cuivre, plomb,...).  
Produits de décomposition dangereux: Gaz hydrogène en contact avec certains métaux.

---

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë: LD 50 oral/rat (calculé) = Environ 870 mg/kg  
Le plus grand danger par ingestion est donné par sa corrosivité qui peut provoquer des brûlures.

Irritation primaire: Par inhalation continuée peut provoquer irritation intense du nez et de la gorge, toux, respiration difficile. En cas de plusieurs expositions, risque de bronchites chronique.  
Par contact avec les yeux peut provoquer irritation intense, larmoiement, rougeur des yeux et boursouffure des paupières, brûlures. Risque de lésions permanentes des yeux.  
Par contact avec la peau peut provoquer irritation douloureuse, rougeur et boursouffure de la peau. Risque de graves brûlures, lentes à guérir.  
Par ingestion peut produire irritation intense, brûlures, risque de perforation digestive avec un état de choc. Cause salivation abondante, nausées et vomis saignants, crampes abdominaux et diarrhées saignantes.

Information additionnelle: La gravité des lésions et le diagnostic de l'intoxication dépendent de la concentration et de la durée de l'exposition.

---

**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Ecotoxicité: LC 50/poissons (calculé) = Environ 90 mg/l  
Mobilité: Le produit présente une haute solubilité et mobilité dans l'eau.  
Alcalinise les écosystèmes.

Persistance et dégradabilité: L'Hydroxyde de sodium est facilement dégradable, par dégradation abiotique:  
Air: neutralisation (CO2 atmosphérique) et produits de

Version actuelle dès : 031103  
 Substitue version antérieure de :  
 NOM DU PRODUIT: MAGNUM

Date d'adoption : 03/11/03

Page :

5 ( 6)

Potentiel de bio-accumulation: dégradation carbonate de sodium.  
 Eau: ionisation instantanée. Augmentation du pH.  
 Les tensioactifs présents dans cette solution respectent les exigences de la biodégradabilité primaire conformément au Règlement CE N° 648/2004 de Détergents.  
 Déséquilibre du cycle du phosphore aux sols. Enrichi l'environnement de phosphates qui entraînent une prolifération d'algues non désirées.  
 Autres effets nocifs: Les effets observés sont associés aux propriétés alcalines du produit.

## 13 CONSIDÉRATION RELATIVE ÉLIMINATION

## 13.01 Recommandation:

Ne pas jeter les résidus à l'égout, traiter conformément aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.

## 13.02 Élimination des emballages vides:

Bien vider les emballages avant d'être éliminés et traités conformément aux règlements locales.

## 14 INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

CORROSIF, 8

## 14.01 Transport routier et train:

Numéro UN ADR/RID:

1759

Dénomination adéquate d'envoi:

SOLIDE CORROSIF N.E.P.  
 (CONTIENT DE L'HYDROXYDE SODIQUE ET DU METASILICATE SODIQUE)

Classe ADR/RID:

8

Groupe d'emballage:

II

## 14.02 Transport maritime:

Numéro UN IMO/IMDG:

8151

Dénomination adéquate d'envoi:

SOLIDE CORROSIF N.E.P.  
 (CONTIENT DE L'HYDROXYDE SODIQUE ET DU METASILICATE SODIQUE)

Classe IMDG:

8

Groupe d'emballage:

II

## 14.03 Transport aérien:

Numéro UN ICAO/IATA:

000

Dénomination adéquate d'envoi:

SOLIDE CORROSIF N.E.P.  
 (CONTIENT DE L'HYDROXYDE SODIQUE ET DU METASILICATE SODIQUE)

Classe IATA-ICAO:

Groupe d'emballage:

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole CEE:

C

Corrosif

Phrases R:

R35

Provoque de graves brûlures.

Version actuelle dès : 031103  
Substitue version antérieure de :  
NOM DU PRODUIT: MAGNUM

Date d'adoption : 03/11/03

Page :

6 ( 6)

---

Phrases S:	S2	Conserver hors de la portée des enfants.
	S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	S28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
	S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
	S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

---

16

## AUTRES INFORMATIONS

-----  
Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit. Ils sont destinés à fournir une description de notre produit en relation avec d'éventuelles exigences de sécurité et un étiquetage au sens de la législation en vigueur.

Il est toujours la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.